



CONSEIL DE QUARTIER DU 28/04/2010

C'est la deuxième réunion publique de notre Conseil de Quartier. Présents ce jour : Une quarantaine d'habitants, M. Trémulot, élu référent, M. Gouzi, adjoint aux travaux, M. Follezou, directeur des Services Techniques et M. Guichard, responsable du service eau & assainissement.

Ordre du Jour

- Assainissement ;
- Lotissement de Beg-Léguer ;
- Point sur les groupes de travail.

1 - L'assainissement collectif.

M. Guichard indique les parties de Serval / Beg-Léguer qui seront concernées par les futurs travaux d'extension du réseau d'assainissement. Ces travaux seront réalisés conformément à l'étude de zonage faite en 2003.

- 2010 : chemin de Keradraon et route du moulin à vent.
- 2011 : Keradrivin Bihan.
- 2013 : Minihiy.

Pour les deux dernières parties, l'étude technique n'a pas encore été menée. Il n'est donc pas possible de dire précisément quelles parcelles seront raccordées.

Plusieurs critères sont pris en compte pour ces études : les contraintes techniques, la nature des sols, la concentration de population et les considérations économiques.

Suite aux travaux d'extension, les particuliers ont ensuite au maximum 2 ans pour se raccorder, 10 ans si leur système individuel est récent et aux normes.

2 - Le lotissement de Beg-Léguer.

Le lotissement de Beg-Léguer sera constitué de 14 lots d'environ 500 à 600 m².

Si le nombre d'acheteurs potentiels est trop important, un tirage au sort devant huissier sera organisé. Le prix du m² sera de 92 euros. Un cahier des charges précis a été établi. Le projet sera présenté au prochain Conseil Municipal (31 mai 2010).

Beaucoup de questions sont posées quand à la pérennité d'un règlement propre au lotissement, pas de résidence secondaire, cahier des charges précis, etc...

Une zone humide a été repérée au milieu du lotissement. Elle restera en zone naturelle. Les quelques logements sociaux initialement prévus sont abandonnés. Plusieurs personnes font remarquer qu'il s'agissait pourtant d'un engagement important de la mairie et s'étonnent de ce changement.

La circulation dans le lotissement se fera par une voie en sens unique. Il sera toujours possible aux piétons et aux cyclistes d'accéder aux plages en traversant le lotissement pour atteindre le parking.

3 - Point sur les groupes de travail.

Suite à la première réunion du Conseil de Quartier, trois groupes de travail ont été constitués :

- Bourg de Servel.
- Bourg de Beg-Léguer / Plage.
- Circulation.

Un bilan est fait sur les points remontés par ces groupes de travail et sur les avancées obtenues par notre Conseil de Quartier. En voici une liste non exhaustive :

- Signalétique de sortie de l'école et d'accès au lotissement de Servel (lotissement de Kervouric) installées.
- Réparation des abri-bus.
- Mise en place d'un rond point en face de l'Eglise de Servel.
- Mur des WC publics de Servel repeint.
- Chemin de Toul Ar Bleiz réaménagé.
- Nettoyage des panneaux routiers (à terminer...).

D'autres travaux sont en cours (aménagement du parking de Servel) et d'autres sont prévus avant l'été (route des plages avec l'interdiction de stationnement matérialisé par des bornes sur la descente entre les 2 parkings).

Il subsiste encore un gros travail à faire sur l'état des routes en général (trous, mauvais revêtement), la signalétique horizontale et sur le fleurissement..

Le projet de piste cyclable, qui semble durer depuis au moins 2 décennies n'est pas abandonné. Un plan précis des chemins municipaux est demandé à la mairie. Le groupe de travail s'occupant de la circulation doit poursuivre sa réflexion.

Les participants ont ensuite échangé avec Messieurs Gouzi et Trémulot.

Le travail de notre Conseil de Quartier continue sur les thèmes importants déjà en cours et ceux que vous souhaiteriez nous voir aborder. N'hésitez pas à nous en parler !